

92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45





08/14 AVR 13

Hebdomadaire Paris OJD: 1026936

Surface approx. (cm2): 266 N° de page: 126

Page 1/1



Réalisez un petit bassin d'agrément

Quelques coups de pelle, une bâche, un peu de terre... Il ne vous reste plus qu'à planter vos premiers nymphéas. Par Olivier sourice

i la création d'une imposante pièce d'eau reste du ressort d'un professionnel, concevoir et installer un bassin de quelques mètres carrés est à la portée de tout bricoleur qui souhaite installer dans son jardin un écosystème aquatique.

Un trou peu profond Commencez par déterminer l'emplacement. Vous aurez soin d'éviter les zones d'ombre et la proximité des arbres. En quelques coups de crayon, un petit schéma vous servira à bien cerner votre projet (dimensions, plantations...). Sur place, commencez par délimiter le bassin au moyen d'un tuyau d'arrosage avant éd. U mer, 19,90€.

de creuser le contour à la bêche. «Inutile de construire un bassin trop profond, 70 cm est un maximum, explique Eric Lenoir, paysagiste spécialiste des aménagements aquatiques. La plupart des plantes adaptées à ce milieu poussent d'ailleurs dans moins de 10 cm d'eau.»

Une bâche de qualité Une fois le trou creusé, assurez-vous au moyen d'une planche et d'un niveau à bulle que les bords sont à la même hauteur. Étalez au fond un feutre géotextile antiperforation, puis une bâche prévue pour cet usage (type membrane EDPM). Pour connaître ses dimensions, tenez compte des diverses profondeurs du bassin et prévoyez un débord d'au moins 20 cm. L'installation d'une pompe n'est pas nécessaire. Les plantes aquatiques réparties sur au

moins un tiers de la surface suffisent à l'oxygénation. Déposez au fond de la terre lourde ou du terreau spécial bassin, que vous délimiterez avec du gravier et des pierres. Puis commencez le remplissage.



À lire: Créer simplement un bassin de jardin, d'Éric Lenoir,